



Madame, Monsieur,

Comme annoncé dans le Tout Aspach du mois de juin, nous tenons à vous informer régulièrement de nos actions en utilisant, lorsque cela s'avère nécessaire, une lettre intermédiaire. Vous trouverez également dans ces quelques lignes des rappels et des informations d'ordre pratique. Nous vous souhaitons à toutes et à tous un très bel été.

La commission environnement vous informe

PROCHAINEMENT À ASPACH, DES BORNES DE RAMASSAGE DE DÉJECTIONS ANIMALES

Malgré des appels répétés dans les bulletins municipaux ces dernières années, il semble que de nombreux maîtres fassent encore la sourde oreille...

En effet, nos trottoirs, sentiers et espaces verts sont régulièrement jonchés de déjections autour desquelles il faut slalomer. Un exercice plutôt déplaisant pour les Aspachois et les visiteurs dont les plaintes ne cessent de progresser.

Vous constaterez bientôt l'implantation de quatre bornes dans le village, mettant à disposition sachets de ramassage et poubelles, vous invitant ainsi vivement à ramasser les crottes de votre animal.

Il est également rappelé que la **divagation de nos amis à quatre pattes est interdite** et pose de réels problèmes : laisser son animal se promener seul, c'est prendre le risque qu'il morde un enfant par exemple ou qu'il soit à l'origine d'un accident. C'est aussi négliger le fait que ledit animal fasse ses besoins dans les espaces publics. Certains habitants nous ont également fait part d'un problème de prolifération de chats errants : nous devons appeler les Brigades Vertes si ce souci perdure, donc contrôlez bien que vos chats portent un collier, un tatouage ou une puce électronique.

Nous faisons donc appel au sens civique de chacun et au respect d'autrui pour maintenir notre village propre et agréable.



**Amis des animaux,
prenez en main vos
responsabilités !**



FAISONS LE POINT SUR LA DÉMARCHE ZÉRO PESTICIDE



*Journée d'information à
Rosenau le 24/6/2014*

Les ouvriers communaux et Françoise MAY ont participé à la journée d'information gratuite PRO-PHYCOM organisée par la FREDON Alsace le 24 juin dernier à Rosenau. Ils ont été informés de l'impact des produits phytosanitaires sur l'environnement, sur la santé des utilisateurs et des habitants, de la réglementation en cours. Des solutions alternatives ont été évoquées et ils ont pu voir quelques outillages proposés pour le désherbage. Ce fût une journée riche en échanges car d'autres communes étaient représentées, par exemple Manspach (commune qui a obtenu les trois li-

bellules). En parallèle, nous avons contacté des communes comme Heidwiller pour connaître leur retour d'expériences similaires.

Nous sommes heureux de vous informer que la Région Alsace et la FREDON (organismes qui nous accompagnent depuis la signature de la charte d'engagement), nous ont retenus pour nous présenter non pas en 2016 comme prévu, mais en octobre 2014.

Nous bénéficierons donc d'un premier audit dès cet été pour faire le point sur nos pratiques.

Les rues d'Aspach ont été balayées début juin par une balayeuse mécanique. Nous vous rappelons que le nettoyage des trottoirs est à effectuer par l'habitant conformément à l'article 99-1 du Règlement Sanitaire Départemental. Ce n'est qu'**ensemble** que nous pourrons œuvrer à un village plus propre et plus sain.



*La balayeuse de la commune de
Heidwiller vue le 27/2014*

VIDANGE DES PISCINES

Vous possédez une piscine hors-sol dans votre jardin ? Avant de la vider pour renouveler l'eau ou l'hiverner, lisez ceci ! Attention, **l'eau contient des polluants capables d'anéantir toute vie dans le sol et polluer durablement les eaux souterraines** et par ruissellement, les eaux de surface proches de votre habitation, surtout si vous traitez au chlore. Donc ne videz pas l'eau traitée directement dans le sol ou la rivière. Avant rejet et pour ne pas tuer les bactéries à l'œuvre dans les bassins de la station d'épuration, il faudra :

- Arrêter tout traitement au moins 15 jours avant la vidange.
- Filtrer les objets flottants (brindilles, feuilles, insectes noyés,...).
- Raccorder la vidange avec un tuyau jusqu'au regard d'une descente d'eaux pluviales (ou écoper avec un seau).
- Laver les filtres et autres accessoires concentrés en polluants au-dessus d'un évier raccordé aux eaux usées.
- Interrompre l'opération en cas de fortes pluies pour ne pas saturer le réseau.

Bonne baignade, dans le respect de votre environnement !

Appel aux chefs d'entreprises

Afin de lancer la rubrique consacrée aux entreprises du village dans le prochain numéro de Tout Aspach, la commission de l'information lance un appel à tous les chefs d'entreprises situées à Aspach pour rassembler quelques données de base et prendre contact.

Merci de remplir le formulaire accessible par le lien : <http://goo.gl/bdCKr4>

Infos de la mairie

La mairie sera fermée du 11 au 30 août mais les permanences seront assurées tous les mardis de 19h à 20h.

Par ailleurs, nous rappelons que les dossiers d'inscription à la garderie sont disponibles en mairie.



Opération brioches de l'APAEI

L'APAEI nous demande de diffuser le rectificatif suivant : Suite à la priorité donnée à l'opération de sensibilisation à la maladie d'Alzheimer, l'opération brioches 2014 (annoncée dans le Tout Aspach du mois de juin, ndlr) est avancée pour avoir lieu **du 9 au 16 septembre**.

Comité des Fêtes

Les statuts sont déposés. Le comité des fêtes est constitué !

Nous sommes dix Aspachois motivés pour vous offrir des bons moments de rencontres et de distractions. Notre but est de créer des manifestations qui rapprocheront toutes les générations.

Nous nous présenterons plus longuement dans le prochain « Tout Aspach ».

Retenez déjà la date du **25 octobre 2014**, date à laquelle nous vous ferons renouer avec une ancienne tradition en fêtant la Saint Martin.

Rendez-vous, bientôt, pour des moments festifs et de partage.

Prévention fortes chaleurs

C'est l'été, la chaleur est de retour pour notre plus grand plaisir, mais n'oublions pas de :

- nous protéger de la chaleur,
- boire régulièrement,
- manger léger,
- rester au frais aux heures les plus chaudes.



Mais surtout n'oublions pas de prendre des nouvelles de nos voisins les plus fragiles, c'est ce geste de prévention qui restera le plus efficace.

le site de la commune : parole-aspach.fr

La commission des finances

précise que l'achat de la parcelle de forêt qui longe le chemin menant à la chapelle de la Litten (côté gauche en montant) a été effectué. La commune possède donc maintenant la maîtrise foncière des deux côtés de ce chemin, ce qui permettra d'envisager des aménagements pour agrémenter vos balades.



Circulation des poids-lourds

Suite à la signature de l'arrêté interdisant la circulation des poids-lourds en transit dans le village, des panneaux de signalisation vont être mis en place très bientôt par l'Unité Routière. Seuls les camions desservant le village seront encore autorisés à le traverser.



La commission technique

s'est saisie, comme premier dossier, de la problématique de la rue de la Libération (coulées de boue, récupération des eaux de pluie en partie basse). Après études, un devis a été signé pour la mise en place d'un caniveau à grille en fonte au niveau du numéro 3 et création d'un aménagement visant à dévier l'eau et la boue provenant du haut de la rue (côté Altkirch) vers le fossé qui sera refait par la même occasion.

L'achat de deux coussins berlinois (ralentisseurs amo-vibles) est également en cours afin de sécuriser certaines petites rues.

Des bancs sont en cours d'installation dans les cimetières.



Info AGS

Le comité de l'Association de Gestion de la Salle polyvalente s'est remis sérieusement au travail et prépare activement son 5ème marché de Noël. Celui-ci se tiendra : **samedi 6 décembre de 16h à 20h** et **dimanche 7 décembre 2014 de 10h à 17h**.

Vous aimez le travail manuel et vous souhaitez exposer et vendre vos travaux ? N'hésitez pas à vous inscrire en prenant contact avec Évelyne KLEIBER au 03 89 40 68 72, elle se fera un plaisir de vous transmettre la feuille d'inscription.

En attendant, les membres du comité vous souhaitent un agréable été.

Système d'alerte SMS

Comme vous le savez, la commission de l'information va mettre en place un système d'alerte par SMS, notamment pour les coupures de réseaux. Certains habitants nous ont déjà transmis leur numéro de téléphone portable mais il n'est pas trop tard si vous voulez profiter de ce service qui sera opérationnel prochainement.